

VOLET SECTORIEL 2026-2028

Secteur Forêt-Bois – HAUT-RHIN (68)

DRAAF Grand Est – Juillet 2026

Volet Forêt-Bois contribuant à la feuille de route territoriale prévue par la Convention-Cadre État-Région 2026-2031

A. DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Diagnostic complet : se référer au dossier de l'Observatoire régional emploi formation (OREF) Grand Est et aux recommandations sectorielles Forêt-Bois.

Sources du tableau : taux de boisement issu des données du service régional de l'information statistique et économique (SRISE) de la DRAAF Grand Est / Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), BDForêt v2 (2023), reprises dans les recommandations sectorielles ; offres et demandeurs inscrits issus du support OREF / France Travail du 14 janvier 2026, page PDF 6 ; projets de recrutement issus de l'enquête Besoins en main-d'œuvre (BMO) 2026 de France Travail ; offre de formation issue du même support OREF, pages PDF 30 et 31, consacrées aux sites de Wintzenheim et de Sainte-Marie-aux-Mines.

Synthèse des données clés

Indicateur	Haut-Rhin	Référence régionale
Profil forestier	Taux de boisement : 39 %	Grand Est : 33 %
Marché du travail cible	50 offres diffusées (cumul 2025) / 20 demandeurs inscrits ABC (novembre 2025)	Grand Est : 340 offres diffusées (cumul 2025) / 310 demandeurs inscrits ABC (novembre 2025)
Lecture emploi territoriale	Offres plus nombreuses que les demandeurs inscrits, à objectiver dans les bassins haut-rhinois	Indice régional 5,2, tension extrême
Recrutements prévus (BMO 2026)	10 projets sur la famille « bûcherons, sylviculteurs et agents forestiers » ; aucun déclaré difficile ou saisonnier dans les données publiées	Grand Est : 250 projets sur la même famille, dont 56,0 % jugés difficiles et 24,0 % saisonniers
Offre de formation du périmètre retenu	92 jeunes recensés à la rentrée 2024 : 37 en Bac Pro Forêt à Sainte-Marie-aux-Mines et 55 en Bac Pro Gestion des milieux naturels et de la faune (GMNF) connexe à Wintzenheim	Référence régionale : 773 jeunes à la rentrée 2024 dans le périmètre élargi « formations forestières et Bac Pro GMNF connexe » ; ils ne correspondent pas tous à des apprenants directement formés aux métiers forestiers
Point de vigilance territorial	Sujet à objectiver avec les partenaires : volume d'offres d'emploi forestier élevé au regard des demandeurs inscrits, offre locale identifiée mais resserrée dans le périmètre retenu, articulation avec les territoires voisins et les parcours régionaux ; toute évolution éventuelle de l'offre relève d'une instruction partenariale	Territoires non couverts ou à offre resserrée à analyser sur cartographie actualisée, sans préjuger d'une décision de carte

Lecture : les demandeurs inscrits en catégorie ABC correspondent aux personnes inscrites à France Travail sans emploi ou en activité réduite. Les données départementales sont arrondies dans le support OREF ; les totaux détaillés par département peuvent donc différer du total régional affiché.

Précision BMO : les 10 projets correspondent aux intentions d'embauche déclarées pour 2026, tous canaux de recrutement confondus. Ils ne sont pas directement comparables aux 50 offres diffusées en cumul 2025. Les volumes BMO départementaux sont arrondis à la dizaine ; les pourcentages associés à de faibles volumes doivent être interprétés avec prudence.

Analyse territoriale

Le Haut-Rhin présente un taux de boisement supérieur à la moyenne régionale. Les offres diffusées sont plus nombreuses que les demandeurs inscrits, tandis que la BMO 2026 recense 10 projets à l'échelle départementale. Cet écart invite à distinguer les métiers, bassins et canaux de recrutement couverts par les deux sources.

Le Haut-Rhin se distingue du Bas-Rhin par l'existence d'un Bac Pro Forêt et d'un Bac Pro GMNF connexe. Pour les établissements, l'enjeu est de relier ces deux offres aux besoins des bassins, aux poursuites régionales et aux flux d'apprenants entre les deux départements, sans conclure automatiquement à une évolution de l'offre.

Cette feuille de route vise donc à objectiver l'articulation entre une offre locale resserrée, les besoins du territoire, les coopérations possibles avec les territoires voisins et les parcours forestiers régionaux, sans préjuger d'une évolution de la carte des formations.

Enjeux prioritaires du territoire

1. **Signal emploi à objectiver** : préciser, par bassin d'emploi, les besoins locaux sur les métiers de bûcheronnage, sylviculture et travaux forestiers.
2. **Place de l'offre locale Forêt / GMNF** : clarifier le rôle du Bac Pro Forêt et du Bac Pro GMNF dans une offre agricole haut-rhinoise plus large, les parcours possibles vers l'amont forestier, les poursuites d'études et l'insertion.
3. **Poursuites et spécialisations régionales** : identifier les parcours forestiers complémentaires accessibles aux publics haut-rhinois et les conditions concrètes d'accès : information, mobilité, hébergement, stage, apprentissage ou formation continue.

B. ADÉQUATION FORMATION/EMPLOI

Source : croisement OREF Grand Est / France Travail pour les données emploi, cartographie OREF pour l'offre de formation, et recommandations sectorielles Forêt-Bois pour la lecture régionale.

L'adéquation formation/emploi gagne à être appréciée à l'échelle des bassins de vie et d'emploi, et non uniquement à partir des limites administratives du département. Pour le Haut-Rhin, la feuille de route ne propose pas d'arbitrage de carte : elle identifie les points à objectiver avec les partenaires avant toute évolution éventuelle de l'offre.

Questions à instruire localement :

- quels métiers et employeurs recouvrent les offres diffusées et les projets BMO dans les différents bassins haut-rhinois ?
 - comment le Bac Pro Forêt de Sainte-Marie-aux-Mines et le Bac Pro GMNF connexe de Wintzenheim s'articulent-ils avec les besoins locaux et les poursuites régionales ?
 - comment les flux d'apprenants, notamment depuis le Bas-Rhin, influencent-ils la lisibilité et l'organisation des parcours accessibles ?
 - quels besoins d'accueil en stage, apprentissage ou formation continue seraient à préciser avec les entreprises, en tenant compte des mobilités entre bassins ?
-

C. AXES DE RÉFLEXION

Source : axes déduits du diagnostic territorial et des constats qualitatifs recueillis lors des deux réunions sectorielles, reformulés en points de travail.

1. Préciser les besoins dans les bassins haut-rhinois. Les offres diffusées et les projets BMO invitent à identifier les métiers, employeurs, compétences et canaux de recrutement réellement concernés.

2. Distinguer les rôles des deux offres haut-rhinoises. Le Bac Pro Forêt et le Bac Pro GMNF connexe constituent des points d'appui différents ; leur articulation avec les besoins locaux, les flux depuis le Bas-Rhin et les poursuites régionales est à rendre plus lisible.

3. Examiner l'accueil en entreprise et les mobilités entre bassins. L'instruction locale peut préciser les conditions de stage, d'apprentissage, de formation continue et d'accès aux sites, sans préjuger d'une évolution de l'offre.

D. POINTS D'INSTRUCTION TERRITORIALE

Source : pistes issues des recommandations sectorielles et des contributions recueillies lors des réunions sectorielles n°1 et n°2. Elles sont à instruire avec les partenaires compétents et ne constituent pas des décisions arrêtées.

Ces points ne constituent pas un programme d'action à la charge d'un établissement. Ils visent à donner aux établissements agricoles une lecture des sujets à instruire avec les partenaires emploi-formation et les professionnels de la filière.

1. Partager une lecture par métier, employeur et bassin des offres diffusées, des projets BMO et des recrutements moins visibles dans les données.
2. Clarifier les rôles respectifs du Bac Pro Forêt de Sainte-Marie-aux-Mines et du Bac Pro GMNF connexe de Wintzenheim.
3. Rendre lisibles les poursuites régionales et les flux d'apprenants entre le Bas-Rhin et les sites haut-rhinois.
4. Examiner avec les entreprises les conditions de stage, d'apprentissage, de formation continue et de mobilité entre bassins, sans créer d'obligation nouvelle pour un établissement.